PRIORITÉS 2016-2017

Poursuite du plan d'action triennal 2014-2017

Les priorités annuelles qui vous sont présentées sont tirées du plan d'action triennal adopté en juin 2014 et des nouvelles priorités liées à la conjoncture. Elles sont regroupées en 6 axes de travail : la défense des droits, la mobilisation et le soutien aux membres; la recherche participative et les activités de partenariats; la visibilité et la promotion; les PPP sociaux de même que les opérations courantes (le fonctionnement).

• Ces priorités n'excluent pas les autres activités selon la conjoncture et dossiers en cours.

AXE I: DÉFENSE DES DROITS



Priorité no. I : Luttes sociales

- Participer aux diverses coalitions (Coalition main rouge) et actions pour contrer l'austérité et préserver les services publics;
- S'associer à la mobilisation unitaire du mouvement communautaire autonome dont les revendications toucheront notamment les mesures d'austérité.



Priorité no. 2: Réforme du droit de la famille (c.f. plan d'action 1.1)

- Réclamer une consultation et un débat public pour une réforme du droit de la famille;
- Faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement et plus particulièrement auprès de la ministre de la Justice et de la Famille.



Priorité no. 3 : Conciliation famille-travail-études (c.f. plan d'action 1.4)

- Agir à tire de porte-parole de de la Coalition pour la conciliation famille-travail-études;
- Diffuser et faire connaître la plateforme de la CFTE le plus largement possible;
- Faire les représentations et les pressions politiques auprès des élu-Es afin que la CFTE soit un enjeu notamment dans le cadre la prochaine campagne électorale provinciale en 2018:
- Rencontrer le ministre de la Famille pour lui remettre l'Avis du Comité consultatif Famille sur la Conciliation travail-famille (dont la FAFMRQ est membre) et s'assurer du suivi des recommandations.



Priorité no. 4 : Lutte à la pauvreté (c.f. plan d'action 1.5)

Dans le cadre de notre implication au sein du Collectif pour un Québec sans pauvreté :

- Contribuer à la Campagne pour un salaire minimum à 15\$ l'heure (outils d'éducation populaire et de sensibilisation);
- Contribuer à la réflexion sur les enjeux à propos d'un revenu minimum garanti ou revenu social universel.



Priorité no. 5 : Fiscalité et familles recomposées

- Mettre en lumière et documenter les incohérences du système fiscal sur les nouvelles configurations familiales notamment celle des familles recomposées;
- Formuler des recommandations et des revendications auprès du gouvernement du Québec et du Canada afin d'adapter les lois fiscales, notamment celle sur l'impôt pour qu'elles s'ajustent la réalité des familles d'aujourd'hui.



Priorité no. 6 : CQMMF (Marche mondiale des femmes)

- Participer au bilan des actions de la CQMMF;
- Contribuer à la réflexion sur un nouveau mode de coordination et d'organisation de la COMMF.

AXE 2: MOBILISATION ET SOUTIEN AUX MEMBRES



Priorité no. 7 : Éducation populaire et formation (c.f. plan d'action 2.1)

- Réviser la formation «Les étapes de la rupture» en y incluant les notions de coparentalité;
- Élaborer un cahier d'animation;
- Monter une formation sur les aspects sociojuridiques de la séparation et de la recomposition auprès de nos membres ainsi que d'autres organismes intéressés par le sujet;
- Offrir ces formations sur une base régionale ou selon les demandes.



Priorité no. 8 : Réseautage - Vie associative

- Développer un mécanisme de réseautage entre les membres afin de :
 - favoriser des échanges d'expertises, d'outils et de transferts de connaissances;
 - susciter la concertation et le partage d'information entre les membres.



Priorité no. 9 : Reconnaissance et rehaussement du financement des organismes de l'ACA et des OCF (c.f. plan d'action 2.4)

- •Mobiliser nos membres lors de la sortie du rapport de la Commission populaire de l'ACA;
- Participer à la campagne de mobilisation unitaire afin d'obtenir une bonification substantielle du soutien financier à la mission du gouvernement du Québec, et ce, dès le budget 2017-2018 dont les principales revendications toucheront les :
 - mesures d'austérité,
 - la reconnaissance du mouvement d'ACA comme moteur du progrès social,
 - le financement des organismes d'ACA (incluant l'indexation).



Priorité no.10: Défense des intérêts, des besoins de financement et de la spécificité de nos organismes du MFA (c.f. plan d'action 2.4)

- Poursuivre notre participation (pour représenter nos membres) à la Table des partenaires OCF/MFA;
- Soutenir les demandes de reconnaissance d'organismes membres déjà actifs, dans le champ famille, sur le terrain ;
- Poursuivre nos représentations auprès du ministre de la Famille concernant les revendications sur le rehaussement du financement et le développement de nos organismes membres et des OCF;
- Poursuivre le travail de collaboration en concertation avec nos partenaires famille et communautaire à des actions et des campagnes ponctuelles pour un meilleur financement de nos organismes membres.

AXE 3: RECHERCHE PARTICIPATIVE ET PARTENARIAT



Priorité no. II: Partenariat de recherche - Enquête longitudinale auprès des familles séparées et recomposées du Québec (2016-2023)

- Participer activement, à titre de co-directrice communautaire, à ce nouveau partenariat de recherche (comité d'orientation et à l'axe 3) Droit et politiques publiques;
- Mobiliser nos membres au différentes étapes de ce partenariat.



Priorité no.12 : Partenariat Familles en mouvance

- Participation aux instances et aux comités d'axes (1 et 3);
- Participation au comité d'organisation de l'Observatoire des réalités familiales du Québec.

AXE 4: VISIBILITÉ/ PROMOTION



Priorité no. 13 : Site Internet et médias sociaux

- Rendre visibles les activités et les dossiers de la FAFMRQ et de ses membres sur Internet et dans les médias sociaux;
- Rendre plus visibles les activités et publications de nos membres sur Internet et dans les médias sociaux.

AXE 5: PPP SOCIAUX



Priorité no.14 : Coalition «Non aux PPP sociaux»

- Faire le suivi du débat du 28 avril 2016;
- Voir à l'organisation et à la tenue d'un débat auprès des organismes de base sur les enjeux que soulèvent la philanthropie et les PPP sociaux;
- Voir à la mise à jour des revendications de la Coalition.

AXE 6: FONCTIONNEMENT



Priorité: no.15 : Gouvernance (CA)

• Mettre à jour les mécanismes de gouvernance de planification et de contrôle afin de permettre au conseil d'administration de mieux baliser les processus organisationnels, en étant dans un mode proactif, ainsi que de mieux jouer son rôle.